

Re-confinement dans le contexte de la COVID-19

Mise à jour du 4 mai 2021

En raison de l'évolution récente de la situation épidémiologique, **l'ensemble du Grand Montréal** se retrouve toujours en alerte maximale (zone rouge) en date du 4 mai 2021. *Le couvre-feu reste en vigueur à 21h30 incluant pour Montréal et Laval (statu quo).

Le Grand Québec et l'Estrie (Sherbrooke) reviennent au rouge avec le couvre-feu à 21h30 dès lundi le 10 mai.

Pour la région de l'Outaouais (donc pour **Gatineau**), celle-ci demeure en zone rouge avec des mesures spéciales d'urgence, **dont le couvre-feu maintenu à 20h pour une période indéterminée** (statu quo).

Seul le Centre du Québec (**Drummondville**) **se retrouve en zone orange avec le couvre-feu également en vigueur à 21h30.**

[*Québec annonce des assouplissements dans plusieurs régions | TVA Nouvelles](#)
[La région de l'Estrie basculera en zone rouge lundi | JDM \(journaldemontreal.com\)](#)

Concernant les organismes communautaires

(peu importe le palier d'alerte)

Maintien des services.

*Les services des organismes communautaires, incluant les activités en personne, sont autorisés. **Les personnes doivent porter un masque ou un couvre-visage et respecter la distanciation de deux mètres.**

Les ateliers et les rencontres de groupe de soutien (ex. : Alcooliques anonymes) sont autorisés à se tenir avec un maximum de 25 participants.

Les organisateurs doivent remettre la documentation nécessaire aux participants et aux employés si les activités exigent un déplacement pendant les heures du couvre-feu. Dans la mesure du possible, l'horaire des services devrait être adapté afin de tenir compte des heures du couvre-feu.

*Source : Gouvernement du Québec

[Palier 4 – Alerte maximale \(zone rouge\) | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)

[Palier 3 – Alerte \(zone orange\) | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)

[Mesures spéciales d'urgence \(COVID-19\) | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)